

St Herblain, le 3 août 2021

Mairie
A l'attention de Monsieur le Maire
18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
Saint-Mars-la-Jaille
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

Objet : PLU Maumusson : Modification N°1

Nos réf: AG/MS/PLU 2021_16
Dossier suivi par Nicolas DUVAL

Vos réf. :
Dossier suivi par Magali FREMONT, administration générale

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu en date du 7 juillet 2021 votre demande d'avis concernant la modification du PLU de la commune déléguée de Maumusson, portant sur la modification du règlement en secteur Ae et sur l'extension de cette zone.

Ce projet de révision ne concerne pas de parcelles à vocation forestière et n'appelle, de ce fait, aucune observation de ma part.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président du CRPF
Maire d'Avoise
Antoine d'AMECOURT

P/O le Directeur



Arnaud GUYON